



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

routes

Question écrite n° 94153

Texte de la question

M. Jérôme Lambert attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la présence des arbres en bordure de route. L'association « 40 millions d'automobilistes » a relancé la solution de préserver des risques de collision contre les arbres par la pose systématique de glissières. Lorsque les arbres sont à plus de 2,50 mètres de la chaussée, les ingénieurs ont en général déjà fait poser des glissières. Cependant, lorsque les arbres sont à moins de 2,50 mètres, la pose de glissières génère de forts risques de collision frontale par retour sur la chaussée par ricochet. Certaines associations automobiles proposent une limitation de vitesse à 60 km/h sur de courtes sections, ce qui permettrait de conserver les alignements d'arbres trop proches de la chaussée. Il souhaiterait connaître son avis sur la question.

Données clés

Auteur : [M. Jérôme Lambert](#)

Circonscription : Charente (3^e circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94153

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 mars 2016](#), page 2130

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)